

Comment Cyber Crucible gère-t-il les risques liés à la chaîne d'approvisionnement et aux menaces internes ?

Réponse courte : Grâce à des accords de non-divulgence mutuels contraignants pour l'ensemble du personnel disposant d'un accès potentiel, à un accès administratif strictement limité au besoin d'en connaître et réservé au personnel habilité, ainsi qu'à un mandat de tolérance zéro visant à isoler ou à mettre fin immédiatement à toute relation avec un fournisseur, prestataire, sous-traitant ou employé présentant un risque pour les clients ou leur propriété intellectuelle.

Les contrôles

- **Accords de non-divulgence obligatoires** — l'ensemble du personnel disposant d'un accès potentiel aux données opérationnelles des clients ou aux systèmes de gestion est légalement lié par un accord de non-divulgence mutuel avant toute prise de fonction.
- **Accès strict selon le besoin d'en connaître** — l'accès administratif aux instances de gestion des clients est réservé exclusivement au personnel habilité, et uniquement lorsque cela est nécessaire à l'accomplissement d'une opération commerciale ou de support validée.
- **Mandat de désengagement des fournisseurs et ressources** — si un fournisseur, un éditeur de logiciel, un sous-traitant ou un employé présente un risque de sécurité, de confidentialité ou de propriété intellectuelle pour les clients, Cyber Crucible gère activement et isole ce risque, ou met fin immédiatement à la relation avec la ressource concernée.

Pourquoi les risques internes et ceux liés à la chaîne d'approvisionnement sont liés

Il s'agit du même problème envisagé sous deux angles différents : une personne disposant d'un accès légitime devenant le vecteur du risque. Pour le maîtriser, il faut limiter qui dispose d'un

accès, lier ces personnes par contrat, et être prêt à rompre rapidement une relation dès qu'un risque apparaît — y compris une relation commerciale.

Le mandat de désengagement est l'élément qui fait le plus souvent défaut aux organisations. Les contrats et les accords de non-divulgence établissent des obligations ; c'est la volonté de mettre fin immédiatement à une relation avec un fournisseur qui leur donne tout leur sens.

Revision #1

Created 2026-07-24 07:05:08 UTC by Dennis Underwood

Updated 2026-07-24 07:05:08 UTC by Dennis Underwood